

## Présentation du professeur Ernest Caparros à la Société royale du Canada le 31 janvier 1986, à Ottawa

Gérald-A. Beaudoin

Volume 17, numéro 3, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059259ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1059259ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Beaudoin, G.-A. (1986). Présentation du professeur Ernest Caparros à la Société royale du Canada le 31 janvier 1986, à Ottawa. *Revue générale de droit*, 17(3), 595–597. <https://doi.org/10.7202/1059259ar>

## INFORMATION ET DOCUMENTS

---

### **Présentation du professeur Ernest Caparros à la Société royale du Canada le 31 janvier 1986, à Ottawa**

par

**GÉRALD-A. BEAUDOIN**

Professeur titulaire à la Faculté de droit  
de l'Université d'Ottawa

Monsieur,

C'est en ces termes comme le veut une certaine tradition que je m'adresse à vous ce soir au moment de votre entrée à la Société Royale du Canada.

C'est avec fierté que j'ai parrainé votre candidature à l'Académie. Juriste éminent, vous avez vu le jour dans la patrie de Cervantès dans cette Espagne millénaire, plus précisément à Malaga. Puis, comme ces fiers conquistadors, vous avez pris la route de l'Amérique. Mais, contrairement à eux, vous avez préféré l'Amérique du Nord à celles du Sud ou du Centre. En ces rudes mois d'hiver, il m'arrive parfois de penser au doux climat de l'Andalousie qui vous a vu naître.

Vous avez quitté avec armes et bagages la péninsule ibérique pour aborder Québec, seule ville fortifiée d'Amérique, ce joyau que l'Unesco vient de déclarer partie du patrimoine culturel de l'humanité. Ces dernières semaines, le Directeur général de l'Unesco, Monsieur Amadou Mahtar M. Bow, venait nous rendre visite pour souligner l'événement.

Avant de venir chez nous vous aviez fait de fortes études à Grenade, Tanger, Madrid et Pampelune. Vous détenez votre licence en droit de l'Université de Saragosse et un doctorat en droit canonique de l'Université de Navarre.

Pendant deux ans vous avez enseigné en Espagne, inspiré par les grands juristes Francisco Suarez et Francisco Vitoria, et, plus près de nous par José Castán, le grand civiliste espagnol contemporain.

Une fois au Canada, vous avez obtenu votre Diplôme d'études supérieures en droit à l'Université Laval. Cette dernière institution vous décernait, en 1973, un doctorat en droit, à titre régulier.

Vous êtes donc deux fois docteurs. Coïncidence heureuse, vous avez obtenu la citoyenneté canadienne l'année même du centenaire de la confédération.

C'est au Canada que vous avez vraiment œuvré comme professeur de droit. Vous avez consacré votre vie au droit civil. Rapidement vous avez gravi les échelons de professeur adjoint, agrégé et titulaire. Mais votre carrière n'est pas marquée uniquement par le droit civil, l'administration, la direction de thèses, les cours de maîtrise, les inévitables comités. Vous avez en outre publié et beaucoup. C'est ainsi par exemple que vous êtes l'auteur d'œuvres maîtresses :

- 1- Les régimes matrimoniaux au Québec. Réédité à plusieurs reprises.
- 2- Les lignes de force de l'évolution des régimes matrimoniaux en droits comparé et québécois. Votre thèse de doctorat.
- 3- La documentation juridique.
- 4- La famille.

Une critique élogieuse a salué ces écrits. Vous avez rédigé en outre des chapitres dans plusieurs ouvrages, un grand nombre d'articles, de nombreuses recensions, des rapports et des répertoires fort bien charpentés.

Avec M. le doyen R.A. Landry vous avez su recueillir et publier, avec soin, vos écrits et ceux de vos collègues civilistes qui ont donné des cours et conférences à Ste-Lucie en 1983.

Votre réputation a nettement dépassé nos frontières. Vous avez su rayonner. Notamment en Belgique en mars 1976, à l'Université catholique de Louvain, aux célèbres Journées Jean Dabin; à Paris, en 1979, où vous avez tenu un séminaire en droit comparé sur l'obligation alimentaire, et, à Ste-Lucie en 1983. Sur le plan interne vous avez été invité à Montréal, Calgary, Halifax, Toronto et Sherbrooke.

Vous vous êtes fixé, chez nous, à Ottawa en 1981. Vous dirigez avec une main de maître notre Revue générale de droit qui, sous votre gouverne et votre inspiration, a revêtu une nouvelle toilette et paraît trois fois par année, de façon fort régulière. À partir de 1986, annonce-t-on, elle deviendra même trimestrielle.

L'écriture fut toujours pour vous un but, une nécessité. Un juriste n'est pas seulement un homme de loi. C'est quelqu'un qui écrit. Enseignant, administrateur, écrivain, chercheur, conférencier, vous êtes un universitaire dans la pleine acception du terme.

À vos nombreuses occupations vous avez ajouté celles de collaborateur assidu à l'Office de révision du code civil dirigé par le professeur Paul-André Crépeau de notre Académie et à la prestigieuse Commission de réforme du droit du Canada. Vous avez fait une communication remarquable lors de la Conférence sur la Cour suprême du Canada en octobre 1985. Vous aviez choisi de nous entretenir alors de la Cour suprême et du droit civil. Avec un groupe éminent de civilistes vous collaborez maintenant à un grand traité sur le droit civil du Québec.

Vos collègues vous reconnaissent un franc-parler. Vous dites clairement ce que vous pensez. Personne n'en doute! Vous êtes un volon-

taire. Vous êtes profondément attaché aux institutions. Vous êtes un civiliste dans l'âme, un homme de culture et un polyglotte.

Vous êtes également un homme de méditation, de réflexion, de convictions profondes. Canoniste recherché vous militez dans le monde religieux; ce qui n'est guère facile en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle. Qui plus est, vous y laissez votre marque! On vous a consulté à plusieurs reprises pour le nouveau code canonique. Vous mettez la main à la pâte, tout en témoignant du plus profond respect pour ceux qui ne partagent pas votre engagement.

Disciple de Jacques Maritain, vous pratiquez, comme ce grand maître, l'humanisme intégral. Vous avez bien raison de vous inspirer de ce grand philosophe qui a écrit des pages admirables sur une foule de sujets et sur les droits de la personne. Formé également à l'école d'Étienne Gilson, la philosophie est pour vous un idéal de vie. Très attaché aux droits fondamentaux vous vous nourrissez aux sources vives du droit et de la philosophie.

L'Académie I est heureuse d'ouvrir ses portes ce soir au professeur Ernest Caparros, grand civiliste et canoniste de renom.